

HONORAIRES PRESTATIONS TRANSACTION



Immobilier et Défiscalisation / I&D- SARL au capital de 8 000€ - RCS : Toulouse 510 031 941

Siège social : 7, place de France 31130 BALMA – Tél : 05.61.818.818 – Mail : balma@laforet.com - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante - TVA intracommunautaire n°FR84510031941 – Titre professionnel agent immobilier - Cartes professionnelles Transaction n°T1934, Gestion n°796 délivrées par la préfecture de la Haute-Garonne : 1 place St Etienne 31038 Toulouse - Garantie financière (transaction et gestion) CEGC : Tour Kupka B - 16 rue Hoche - 92 800 Puteaux. Taux de TVA en vigueur à compter du 01/01/2014: 20,00 %.

1) Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 55.000 €	4 500 € Forfait
De 55.001 à 135.000 €	9 500 € Forfait
De 135.001 à 175.000 €	7 %
De 175.001 à 240.000 €	6.5 %
De 240.001 à 330.000 €	6 %
De 330.001 à 450.000 €	5.5 %
Supérieur à 450.000 €	5 %

SIMULATION : pour un bien à vendre 200.000 € le montant des honoraires de transaction s'élève à 13.000 €, soit un reste vendeur de 187.000 €

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur (hors cas particulier).

2) Avis de valeur

Avis de valeur	Non facturé
----------------	-------------

HONORAIRES PRESTATIONS GESTION – LOCATION locaux d'habitation



Prestations

Honoraires TTC

LOCATIONS (régies par la loi du 6 Juillet 1989)

Honoraires d'entremise et de négociation (charge bailleur)	Non Facturé
Visite du locataire, constitution de son dossier et rédaction du bail (Bien géré par l'agence)	5,00 € TTC par m ² de surface habitable (facturé au bailleur et au locataire)
Visite du locataire, constitution de son dossier et rédaction du bail (Bien non géré par l'agence)	8,00 € TTC par m ² de surface habitable (facturé au bailleur et au locataire)
Réalisation de l'état des lieux	3,00 € TTC par m ² de surface habitable (facturé au bailleur et au locataire)

GESTION LOCATIVE (Charge bailleur)

Gestion courante	7.90 % TTC par mois du loyer encaissé
Assurance facultative « GLI » (Loyers Impayés, Détérioration immobilière, Protection Juridique) - Non dissociable de la gestion courante -	2.50 % TTC par mois du loyer encaissé